



Demande de renseignements pour création élevage canin

Par **saada10**, le **30/03/2010** à **10:08**

Bonjour,

je désirerai créer un petit élevage (pas + DE 9 SUJETS SEVRES) à domicile sachant que je ne dispose qu'une distance de 40 m de mon voisin le + proche.

j'aimerais savoir si en me déclarant en régime réel combien je devrai supporter de charges, toutes cotisations confondues (ass.impots.msa.comptable.etc) sans inclure les frais vétérinaires que j'ai déjà estimés.

En vous remerciant à l'avance,

Cordialement,